



## CANTINE



**Les repas sont pris dans notre cantine à l'école pour les maternelles, CP et CE1.** Les CE2-CM mangent à la cantine municipale.

**Prix du repas** : 4 € pour les Locminois et 4,80 € pour les autres élèves hors-commune (délibération du Conseil Municipal 09/06/2023)

Les menus sont consultables sur le site [www.clicetmiam.fr](http://www.clicetmiam.fr)

Code à saisir : **NDPLOCMINE56**

## PRIX DE LA SCOLARITE

- Frais de scolarisation : 23 € par mois.
- Activités extrascolaires : 3 € par mois  
(sorties, UGSEL, promenade scolaire, spectacles...)

**Soit un total de 26 €/mois**

Renvoyer le document pour le choix du mode de paiement (par Chèque Bancaire, espèce ou prélèvement).  
Vous recevrez la facture de scolarité fin septembre.

## ASSURANCE SCOLAIRE

Elle est indispensable pour pouvoir participer aux activités organisées par l'école hors du cadre scolaire (visites, manifestations sportives, voyages...). Elle couvre les dommages dont l'enfant est victime, que ce soit dans un accident avec une autre personne ou que cela lui arrive seul. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, 24h/24. (Un document d'explication est joint dans le dossier)

**Elle est souscrite par l'école et comprise dans les frais de scolarisation.**

## FOURNITURES

Les cahiers et les fichiers sont pris en charge par l'école par une subvention communale. Toutefois, nous demandons aux enfants d'avoir quelques fournitures. Les listes sont transmises par les enseignants de CP au CM2 en cette fin d'année. **Nous prévoyons les agendas qui sont à l'effigie de l'école et identiques.**  
**De plus, les livres et les fichiers seront à couvrir, alors pensez au plastique transparent.**

## DEPARTS et ARRIVEES

Pour cette année, au niveau des enseignants, Mme Jamier part enseigner à Pluvigner et Mme Jéhanno-Gouillaud à GrandChamp.

C'est **Mme Le Quentrec-Lohat** qui remplace Mme Jamier à l'école en classe de CM1-CM2 Bilingue. Elle arrive de Languidic.

D'autre part Mme Le Forestier, Mme Guezet et Mr Vidal terminent au 7 juillet leurs remplacements à l'école. Au niveau du personnel OGEC, Melle Delamarre Julia a terminé son contrat d'apprentissage qu'elle valide actuellement.

## PAPIERS A RENVOYER

Nous vous avons distribué les documents de réinscriptions pour 2023-2024 à remplir et nous retourner pour le 4 septembre. Les documents à lire sont sur notre site internet <http://ecolenotredameduplasker-locmine.fr/> dans la rubrique « Inscriptions ».

## **DATES À RETENIR**

- **Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023** : Prérentrée des maternelles de 16h00 à 19h00.
- **Lundi 4 Septembre 2023** : Rentrée pour tous : dès 8h15 .
- **Dimanche 3 décembre 2023** : Spectacle de Noël.
- **Vendredi 8 décembre 2023** : Journée pédagogique mise en place par la DDEC du 56 (**pas classe ce jour-là**).
- **Vendredi 05 juillet 2024** : Fin de l'année scolaire 22/23.

*Comme l'an passé, à la rentrée, chaque enfant du CP au CM2 recevra à nouveau un carnet de liaison aux couleurs de notre école avec les différents règlements, des informations, les demandes de rendez-vous... Il sera à compléter et deviendra le lien entre l'école et la famille. Les maternelles utiliseront la pochette de liaison.*

Enfin, je me tiendrai à la disposition des parents sur rendez-vous jusqu'au Mardi 18 juillet et à partir du Lundi 20 août.

Je vous souhaite à tous un bon été ainsi que de bonnes et reposantes vacances.



Mr CADORET Florian, Chef d'établissement

**Retrouvez-nous sur :**



**07/07/23 : Fin des classes**

**01/09/23 : Prérentrée des maternelles à partir de 16h**

**04/09/23 : Rentrée des classes**